

SICNEWSLETTER

La lettre d'information des experts-comptables

N°97

Mercredi 14 décembre 2011

**Rendez-vous
DEMAIN**

Favoriser une nouvelle gouvernance

15 décembre 2011 - Palais Brongniart

1^{er} rendez-vous interprofessionnel
LEXPOSIA
2011
Salon Européen du Droit
de l'Audit et du Conseil
Un panorama de conférences

Deux tables rondes en présence notamment de,



AGNES BRICARD
PRESIDENTE DU CONSEIL
SUPERIEUR DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES



RENE RICOL
COMMISSAIRE
GENERAL A
L'INVESTISSEMENT



MICHEL PRADA
PRESIDENT DU CONSEIL
DE NORMALISATION DES
COMPTES PUBLICS



MARIE-JO ZIMMERMANN
DEPUTEE DE LA MOSELLE

- 9h00** Ouverture par Agnès Bricard - Propos introductifs par Michel Prada
- 9h25** Subordination et indépendance : principes de gouvernance
- 11h00** Parité et performance : dynamique de gouvernance



Deux règlements comptables de l'ANC en cours d'homologation

La prime « dividendes » (règlement n° 2011-04) : selon ce règlement, la charge est à comptabiliser sur l'exercice au cours duquel s'est tenue l'assemblée générale qui a attribué les dividendes. Une recommandation (n° 2011-02) relative au traitement comptable de ce dispositif est également publiée.

Modification de plusieurs articles de l'annexe du règlement CRC n°2003-02 relatif au plan comptable des OPCVM (règlement n° 2011-05).

-> [Pour en savoir plus](#)



Arnaud Debray
Président du comité
des assurances du
Conseil Supérieur

Le contrat groupe RCP : de nouvelles évolutions en 2012 ...

Nous sommes heureux d'informer chaque adhérent qu'en 2012, il bénéficiera d'office et sans aucune démarche particulière des nouveaux avantages suivants :

- La franchise déjà réduite à 2000 € est à nouveau réduite à 1800€ par sinistre,
- Le montant des cotisations seront réduites de 2%, dans un marché qui globalement augmente nettement les cotisations d'assurance RCP,
- Le montant de la garantie de Défense Pénale est porté à 250 000 € (au lieu de 150 000 €) afin de tenir compte du coût parfois très important de certaines procédures pénales longues et complexes et de nouvelles dispositions de droit (réforme de la garde à vue par exemple).

-> [Pour en savoir plus sur le contrat groupe RCP](#)



Le référentiel normatif

Mission nouvellement normalisée : la mission de compilation de comptes.

Les missions de ce type n'avaient pas fait l'objet d'une norme spécifique dans les précédents référentiels, le moins que l'on puisse dire est que cette mission n'était pas adaptée à la qualification d'un professionnel de l'expertise comptable ; toutefois il est apparu que dans certains cas très spécifique cette mission pouvait trouver place.

-> [Pour en savoir plus](#)

Loi de finances 2012

C'est une formation indispensable pour l'arrêté des comptes 2011 et l'établissement des déclarations de revenus des années 2011 et 2012. Cette formation permet aussi de décider des meilleurs choix possibles pour que les clients chefs d'entreprise puissent bénéficier des nouveautés fiscales. Cette formation se décline pour les experts-comptables et pour les collaborateurs.

Pour en savoir plus sur les dates et lieux de formation :

Pour les experts-comptables (FIS 101) :

<http://portail.cfpc.net/Pages/Recherche.aspx?q=FIS101>

Pour les collaborateurs (FIS 321) :

<http://portail.cfpc.net/Pages/Recherche.aspx?q=FIS321>



www.cfpc.net

Accès aux séminaires e-learning : 11 titres de formation

Les inscriptions aux modules e-learning de formation continue sont opérationnelles. L'offre comporte 11 titres de formations.

-> [Téléchargez la liste des 11 titres de formations](#)

[Catalogue 2011-2012 de la formation continue](#)



www.cfpc.net/carte

Pour 2012-2013, les 20 formations du CFPC homologuées

La liste des formations du CFPC bénéficiant d'une homologation par le Comité scientifique placé auprès de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes a été actualisée. Cette actualisation porte à 20 le nombre des formations homologuées pour la période 2012-2013 avec des échéances différentes selon les thèmes

-> [Téléchargez la liste des 20 formations homologuées](#)

Merci de vous adresser à votre IRF en priorité, ou au CFPC

Maladie & inaptitude physique **15€^{TTC}**

Collection L'Expert en poche



Cet ouvrage est indispensable pour gérer au quotidien ces situations particulièrement délicate

-> [En savoir plus](#)

Démembrement de propriété : Aspects juridiques & fiscaux **45€^{TTC}**

Collection Mémentos



-> [En savoir plus](#)



Découvrez les offres partenaires de l'Ordre des Experts-Comptables